




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES

76 route Nationale

 03 27 65 44 76

 mairie.cerfontaine@wanadoo.fr

MAIRIE DE CERFONTAINE

A l'attention des habitants de Cerfontaine

Cerfontaine, le 18 avril 2023

Objet : Nouvelles consignes de tri des déchets ménagers

Madame, Monsieur,

La communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre vous a fait parvenir un courrier récemment vous informant de la mise en place de nouvelles consignes de tri à compter du 1^{er} mai prochain (ECT : extension des consignes de tri) ; courrier que j'ai d'ailleurs co-signé en tant que Vice-Président à la CAMVS à la politique des déchets.

Je ne reviendrai pas sur les explications et informations données, qui sont suffisamment détaillées dans le courrier. Un kit de communication supplémentaire vous sera distribué par la poste début mai.

Un deuxième courrier vous est parvenu dans le même temps concernant la collecte du verre, et ce par erreur. De plus certains foyers ont reçus ce même courrier signé par le maire de Jeumont (il y a eu également des erreurs dans la distribution).

Je vous demande de ne pas tenir compte de ce courrier puisque notre commune a déjà mis en place l'apport volontaire du verre depuis 2019, et les bacs de collecte pour les recyclables ont déjà été décloisonnés. Des sacs de pré collecte vous avez été distribués également à l'époque.

Il n'y a donc pas de changement pour le mode de collecte sur notre commune.

La seule modification concerne la simplification du geste de tri par l'ECT au 1^{er} mai, comme expliqué ci-avant.

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez la formuler directement en mairie ou par le biais du nouveau site internet communal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

F.PIETTE